



UNSA-Infos - Numéro 534 - 26 octobre 2010

<http://www.unsa.org/>

## Communiqué CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FSU, UNSA

Les journées du samedi 16 et du mardi 19 octobre 2010 confirment que la mobilisation est ancrée dans la durée à un haut niveau. Ce sont des millions de salariés qui dans le cadre de ces 6 journées d'action depuis début septembre affirment vouloir une autre réforme des retraites juste et efficace et l'ouverture de négociations avec les syndicats.

L'ampleur des mobilisations confirme qu'au-delà de la réforme des retraites, l'emploi, les salaires, les conditions de travail mais aussi l'avenir des jeunes sont restés sans réponses efficaces notamment depuis l'aggravation des situations liée à la crise financière de 2008. Les organisations syndicales conviennent de travailler ensemble sur ces questions dans les semaines à venir afin d'interpeller le gouvernement et le patronat.

Différents sondages réalisés ces derniers jours confirment que le mouvement recueille un très large appui de la population confirmant que c'est par un large débat public et une véritable concertation en amont qu'il faut aborder une réforme importante comme celle des retraites.

Les organisations syndicales appellent leurs organisations à poursuivre leurs mobilisations afin de rassembler le plus grand nombre et d'amplifier le soutien de l'opinion publique. Elles appellent leurs organisations dans les territoires, les entreprises, les administrations à poursuivre les initiatives unitaires. Elles veilleront au respect des biens et des personnes.

Le gouvernement porte la responsabilité pleine et entière de la poursuite de la mobilisation compte tenu de son attitude intransigeante, de son absence d'écoute et de ses provocations à répétition. Il ne peut pas répondre à la situation actuelle par le déni et la répression.

Les organisations syndicales appellent solennellement le gouvernement et les parlementaires à ne pas adopter cette réforme en l'état.

Les organisations syndicales confirment que c'est par un large débat public et une véritable concertation en amont qu'il faut aborder une réforme importante comme celle des retraites.

Fortes du soutien des salariés, des jeunes et d'une majorité de la population et face à une attitude intransigeante du gouvernement et du chef de l'État, les organisations syndicales décident de continuer et d'élargir la mobilisation.

### Elles décident de deux nouvelles journées de mobilisation :

- **le jeudi 28 octobre** : une journée nationale de grèves et de manifestations dans la semaine du vote au Parlement.
- **le samedi 6 novembre** : une journée de mobilisations et de manifestations avant la promulgation de la loi par le chef de l'État.

Les organisations syndicales se retrouveront le 4 novembre.

Le 21 octobre 2010

### Manifestation du jeudi 28 octobre en Ile de France

**Parcours** : République Saint Augustin  
13 heures : **départ** de la manifestation.

**Rendez-vous UNSA**, Place de la République, Bd Magenta.

## [Administration territoriale de l'État, forte progression de l'UNSA le 19 octobre](#)

### **[L'UNSA s'affirme dans les directions départementales interministérielles \(DDI\)...](#)**

Grâce aux résultats obtenus (20 % des voix et plus de 300 sièges), l'UNSA Fonction Publique se positionne très clairement dans les organisations syndicales incontournables au sein des DDI.

Ses représentants sauront bien évidemment faire entendre la voix des agents et défendre leurs intérêts dans un contexte difficile de RGPP, de réforme de l'administration territoriale de l'État et de restructurations permanentes.

Ce score est la confirmation de l'attente des personnels pour la mise en place d'une véritable instance de dialogue social local, position qu'a tenue l'UNSA Fonction Publique en demandant en permanence que les élections aient lieu le plus rapidement possible.

### **[... ainsi que dans les directions régionales](#)**

Lors des élections des comités techniques paritaires régionaux des **DRJSCS (directions régionales de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale)** qui se sont déroulées le 19 octobre : l'UNSA-Éducation et ses syndicats ont remporté près de 60% des sièges, loin devant la CGT (14,6%), la FSU (9,2%) et la CFDT (8,5%).

Lors des élections des comités techniques paritaires régionaux des **DIRECCTE (direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)**, l'UNSA a progressé très fortement puisqu'elle obtient la troisième place avec 1.120 des 8.330 suffrages exprimés, soit 13,87 % (contre 9,14% en 2004 sur le même périmètre de services). A noter la chute de FO (de 15,11% à 11,12%) et de Solidaires (de 20,74% à 13,64%) et la progression de la CFDT et de la CGT (+ 2 points chacune).

### **[Autres résultats d'élections professionnelles](#)**

Lors des élections professionnelles du 7 octobre dernier au sein de l'U.E.S. « **Reed Business Information** » qui relève du secteur de la presse spécialisée, l'UNSA emporte tous les sièges au CE. Si aucune autre liste n'était présente, il faut noter que le taux de participation a été assez élevé avec 72%, soit plus de 240 électeurs pour un effectif total de 367 salariés.

Lors du renouvellement du comité technique paritaire de l'**INTEFP (Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle)**, l'UNSA, présente pour la première fois, a obtenu un siège avec 16 voix sur les 84 suffrages exprimés, soit 19,05%, derrière la CFDT (35,71%) et la FSU (27,38%) mais devant la CGT (15,48%).

### **[Le Conseil Supérieur du Travail Social installé pour sa 7ème mandature](#)**

Le Conseil Supérieur du Travail Social, a été installé par le ministre du Travail et de la Solidarité, le 29 septembre dernier, pour sa 7ème mandature. Sa composition et son fonctionnement ont été fortement remaniés.

Les organisations syndicales ont dénoncé la réduction de leur place au sein du CSTS puisque le nombre de titulaires et suppléants passe de 33 sièges à 12 soit 21 places supprimées. Toutes les organisations syndicales considèrent comme grave cette atteinte à la représentation démocratique des salarié(e)s déjà observée dans d'autres instances

Les organisations syndicales ont également constaté une volonté politique de reprise en main de cette instance car l'orientation et l'organisation des travaux du Conseil supérieur sont avant tout impulsés par le ministre.

L'UNSA, présente avec un siège de titulaire et un de suppléant, participera activement à l'ensemble des travaux et sera très attentive à la commission de « veille ». En effet, celle-ci devra faire des propositions sur des sujets d'actualité liés aux pratiques, aux enjeux territoriaux et à l'impact des thématiques émergentes sur le travail social.

### **3ème congrès de l'UNSA Justice**

L'UNSA Justice, 1ère organisation syndicale du ministère, a tenu son 3ème congrès au siège de l'UNSA à Bagnolet les 19 et 20 octobre dernier. Au cours de celui-ci, le secrétaire général de l'UNSA, Alain Olive, a fait un point de la mobilisation contre la réforme gouvernementale des retraites. Sont également intervenus, Élisabeth David, secrétaire générale de l'UNSA Fonction Publique et Luc Bérille, secrétaire national de l'UNSA.

Le congrès a élu, à l'unanimité, Jean-François Forget secrétaire général de l'UNSA Justice. Il succède ainsi à Geneviève Raoult.

Le nouvel élu a fixé comme premier objectif, la réussite aux élections professionnelles de l'année prochaine.

### **Expression commune du 19 octobre 2010**

#### ***Les jeunes exigent un droit à la retraite et à l'avenir***

Les organisations syndicales de salariés CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA et les organisations de jeunesse FIDL, UNEF, UNL se sont rencontrées le lundi 18 octobre dans le respect de l'indépendance, du rôle et des prérogatives de chacun. Elles ont convenu d'une expression commune sur le sens et l'ampleur de la mobilisation actuelle contre le projet de loi portant sur la réforme des retraites.

Notre pays vit un mouvement social d'une ampleur exceptionnelle. Le projet gouvernemental de réforme des retraites rassemble désormais contre lui des millions de salariés, de demandeurs d'emploi, d'étudiants et de lycéens. La mobilisation de ces jeunes aux côtés des salariés témoigne du refus de cette réforme qui ne garantit pas leur droit à une retraite future.

Les jeunes générations ont très bien compris ce que sous-tend ce projet de réforme : un recul incessant de l'âge de départ en retraite, le recul des droits associés, l'absence de garanties assurant la pérennité du système par répartition. Le recul des bornes d'âge contribue à retarder l'entrée dans la vie active des jeunes. Après avoir martelé que sa réforme visait à conforter le système de retraite pour les jeunes générations, le gouvernement leur dénie maintenant le droit de s'en mêler.

Ainsi pour le gouvernement, il serait raisonnable et courageux de faire des projections à quarante ans, mais il est complètement déplacé que les générations concernées s'en préoccupent.

Aujourd'hui avec les retraites, comme en matière de droit du travail, nous refusons que les jeunes servent d'alibi ou de variable d'ajustement, ce qui aboutirait à en faire une génération sacrifiée.

Cette réforme les concerne au plus haut point, comme les concerne l'ensemble des questions économiques et sociales.

À l'instar de nombre de salariés, les jeunes générations ont conscience que l'avenir doit et peut passer par une autre approche fondée notamment sur un autre partage des richesses reconnaissant le travail et les travailleurs et une autre politique de l'emploi. Est également envisageable une meilleure prise en compte des temps de formation et d'inactivité forcée dans le calcul des annuités ouvrant droit à la retraite.

Cette mobilisation des jeunes aux côtés des salariés témoigne non seulement du refus de cette réforme qui hypothèque le droit à une retraite future pour les jeunes, mais également de l'inquiétude d'une génération qui, faute d'autres choix, risque de vivre moins bien que les générations précédentes.

Nous refusons que le gouvernement y réponde par le déni et la répression.

Les jeunes sont confrontés à un monde de plus en plus injuste, qui ne parvient pas à leur offrir des perspectives d'avenir et d'ascenseur social.

L'accès et la réussite de tous à l'éducation se heurtent à l'insuffisance des moyens et des choix politiques qui aujourd'hui les fragilisent. La situation de l'emploi et le chômage massif exercent une pression qui entraîne déqualification et précarité sur le marché du travail. L'emploi serait devenu un « luxe ». Droit à la formation, accès au logement, à l'autonomie, emploi des jeunes, statut social de la jeunesse en formation : ces questions doivent être remises au coeur d'une autre politique sociale des employeurs et du gouvernement.

Aux côtés des salariés et de leurs organisations syndicales, les lycéens et étudiants portent une part de rêve partagé pour renouer avec l'idée de progrès et de bonheur. Ils prennent leur avenir en main.

# Colloque UNSA « Agir ensemble contre les discriminations », le 15 décembre 2010

L'UNSA poursuit sa réflexion et son action pour lutter contre toutes les discriminations. Dans ce cadre, elle organise un colloque sur ce thème avec des syndicalistes, des chercheurs, des juristes, des acteurs économiques et des associations.

Le combat contre les discriminations est un combat permanent de l'UNSA, ce colloque fait partie de la mise en œuvre du plan d'action voté à l'unanimité par le Conseil National de janvier 2006

## **Programme du colloque :**

**9h** : Accueil

**9h30** : Ouverture par Alain Olive, secrétaire général de l'UNSA  
Présentation et animation de la journée : Saïd Darwane, conseiller national UNSA

**9h45-11h15** : "la place de l'histoire commune et de la mémoire collective dans le combat pour l'égalité et contre les discriminations et les préjugés" avec Benjamin Stora (historien), André Henry (ancien ministre, ancien secrétaire général de la FEN) et un représentant de l'Acisé (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances);

**11h30-13h** : "le rôle et la place de l'école dans la lutte contre les discriminations" avec Françoise Vouillot (maître de conférences à l'INTOP-CNAM), Fabrice Dhume (chercheur-coopérant à l'ISCRA-Est), Laurent Lescure (secrétaire national de SE-UNSA) et un représentant de l'Acisé;

**14h30-16h30** : "l'action contre les discriminations et promouvoir la diversité dans le monde du travail" avec Jean-François Amadiou (Observatoire des discriminations, université Paris I), Milena Doytcheva (maître de conférences à l'université de Lille 3), Gérard Taponat (directeur des affaires sociales à Manpower France, professeur associé à l'université Paris Dauphine), un représentant de l'association Inter-GBT et un représentant de la fédération UNSA Banques-Assurances.

**16h30** : Clôture par Jean Grosset, secrétaire général adjoint de l'UNSA

## **Le colloque se déroulera à :**

« L'Adresse, Musée de la Poste »,

34 Boulevard de Vaugirard 75015 Paris (Métro : Montparnasse Bienvenue).

Voir le site : <http://www.ladressedemuseedelaposte.com/>

## **Inscription :**

[rose-helene@unsa.org](mailto:rose-helene@unsa.org)

## **Information complémentaire :**

01 48 18 88 54